



## COMPTE-RENDU

Réunion tenue le lundi 30 avril 2018 (18 h 30)

Bureaux administratifs Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée  
1225, rue Saint-Charles Ouest, bureau 500, Longueuil (QC) J4K 0B9

### Représentants présents

ASSOCIATION DES PIÉTONS ET CYCLISTES DU PONT JACQUES-CARTIER (APCPJC)

+ François Démontagne

COALITION VÉLO MONTRÉAL

+ Daniel Lambert

COLLECTIF TRANSPORT ACTIF RIVE-SUD

+ Richard Bouchard

LES PONTS JACQUES CARTIER CHAMPLAIN INCORPORÉE (PJCCI)

+ Denis Jacob, Directeur, Opérations et entretien

+ Nathalie Lessard, Directrice, Communications

+ Claudia Carbonneau, Conseillère, Communications

+ Pascal Villeneuve, Directeur, Projets

+ Andy Woo, Directeur, Planification

RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA VILLE DE LONGUEUIL (RTL)

+ Aucun représentant

SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU

+ Patrick Léveillé

SÛRETÉ DU QUÉBEC (SQ)

+ Gilles-Philippe Vachon

+ Richard Carlos

VÉLO MONTRÉAL

+ Marc Jolicoeur, Directeur, Recherche et expertise-conseil

VILLE DE LONGUEUIL

+ Normand Williams

VILLE DE MONTRÉAL

+ Aucun représentant

### Ordre du jour

- |                       |                   |
|-----------------------|-------------------|
| + Accueil             | <i>5 minutes</i>  |
| + Opération du réseau | <i>15 minutes</i> |
| + Travaux et projets  | <i>30 minutes</i> |
| + Ouverture hivernale | <i>15 minutes</i> |
| + Prochaines étapes   | <i>5 minutes</i>  |

### Accueil

La rencontre débute avec un tour de table et la présentation de l'ordre du jour.

## Comité consultatif - rappel des objectifs

- + Formaliser et structurer les échanges sur le réseau cyclable du pont Jacques-Cartier avec les groupes cyclistes et les partenaires
- + Suivre les enjeux courants et les projets sur une base trimestrielle
- + Contribuer à la promotion du transport actif grâce à des liens sécuritaires, accessibles et conviviaux

## Opération du réseau (suivi sur les suggestions d'amélioration)

- + Analyse sur l'installation de réflecteurs pour réduire l'éblouissement sur la piste : à venir prochainement dès la fin du ménage du printemps et ce à l'intérieur d'un projet-pilote.
- + Travaux sur l'une des boîtes électriques l'automne dernier : la plus importante boîte (celle de Moment Factory). On vise à les déplacer sous le pont. En attendant, il n'y aura pas d'autres travaux pour sécuriser les boîtes électriques.
- + Poursuite de la réflexion sur les enjeux à la sortie des véhicules à l'île Sainte-Hélène : améliorer la signalisation, surtout pour les automobilistes (ajout possible d'un ARRÊT lumineux)

Un participant rappelle le principe de prudence du Code de la sécurité routière qui s'adresse à l'ensemble des usagers de la route. Il énonce que :

- chaque usager de la route doit agir avec prudence et respect, surtout envers le plus vulnérable que lui, lorsqu'il circule sur le réseau routier. Un véhicule lourd doit ainsi faire preuve de prudence envers l'ensemble des autres usagers plus petits que lui. Les autres véhicules routiers doivent faire preuve de prudence envers le cycliste, de même que le cycliste envers le piéton;
- le conducteur d'un véhicule routier doit faire preuve d'une prudence accrue envers les usagers qui sont plus vulnérables, dont les personnes à mobilité réduite, les cyclistes et les piétons;
- les usagers vulnérables sont tenus d'adopter des comportements favorisant leur sécurité.

## Retour sur les travaux à venir

- + Projet-pilote de travaux de peinture et d'acier dans la section 7 qui auront un impact sur la circulation sur le trottoir entre juin et octobre.
- + Travaux de réparation de béton et d'imperméabilisation entraînant des fermetures ponctuelles de la piste et du trottoir.
- + Travaux prévus aux rampes de l'île Sainte-Hélène.
- + Travaux d'acier sous la structure.

Pour ces travaux, PJCCI tente de limiter le nombre de fermetures, surtout aux heures de pointe, mais il y aura des fermetures de nuit à venir. Il est également prévu de revoir la signalisation pour les piétons et les cyclistes au niveau du pavillon de l'île Sainte-Hélène afin de rendre ce lieu encore plus sécuritaire.

## Remplacement des garde-corps

- + État actuel des travaux
  - o Remplacement de 500 sections de garde-corps le long du trottoir et de la piste multi.
  - o Fermeture de nuit de 21 h à 5 h du 30 avril au 4 mai et les 7-8 mai avec ouverture du trottoir
  - o Ouverture du trottoir dès le 20 mai
- + Planification et méthodes de travail
  - o Enjeux de sécurité importants – retrait complet de sections
  - o 4 gardiens postés aux accès pour assurer la sécurité du chantier et interdire les passages
- + Échéancier sommaire
  - o Fin des travaux prévue le 20 mai

## Modification des chicanes

- + Pourquoi a-t-on modifié les chicanes?
  - o Réduire la vitesse dans les voies cyclables et réduire le nombre d'accidents graves
  - o Favoriser la sécurité de tous les utilisateurs
  - o Faciliter l'entretien de la piste multifonctionnelle ainsi que les interventions d'urgence
- + 5 chicanes au total (2 Longueuil, 2 passerelles île Sainte-Hélène et 1 Montréal)
- + Modifications à venir
  - o Ajout de signalisation d'ici la fin du mois de mai : pour indiquer la priorité
- + Normes techniques
  - o Distance de 3 mètres entre les unités selon les recommandations du fournisseur
  - o Permet le passage des vélos avec remorque simple

### Les échanges portent sur les éléments suivants :




- La distance entre les chicanes
  - o Problématique pour les vélos qui traînent une remorque; impossible de passer avec remorque double ou un vélo-girafe
  - o L'espacement de 3 m force un trop fort ralentissement, voire l'arrêt complet
  - o Risques d'accrochage
  - o Problématique pour les enfants, car les chicanes se trouvent à hauteur de leur cou
- Les matériaux (considérer des matériaux plus souples), ajouts de ressorts
- À considérer : la piste est très particulière : fermée (avec clôtures de chaque côté), étroite, avec une pente de 4 %; c'est donc un milieu unique
- 3 accrochages ont été rapportés
- Peu de dégagement latéral (+ de 50 % de la largeur de la piste)
- Réduire chaque chicane de 3 unités à 2
- Peu de signalisation pour informer la priorité de passage (PJCCI mentionne que cette signalisation sera installée d'ici la fin du mois de mai)
- PJCCI effectuera de nouveaux tests relatifs à la géométrie des chicanes au cours des prochaines semaines
- Usage de la piste pour le cyclisme d'entraînement : conflit d'usage
  - o Une activité de sensibilisation est prévue par PJCCI en mai pour tous les cyclistes
  - o Une coordination est assurée avec le parc Jean-Drapeau sur cette question
  - o La SQ déploie des cadets sur le pont tout l'été pour faire de la sensibilisation et des interventions auprès de tous les cyclistes
- Les membres du Comité réitèrent qu'ils auraient dû être avisés de l'installation des chicanes pour en informer leur réseau : ceci aurait beaucoup réduit les insatisfactions des usagers

## Réglementation actuelle scooter électrique

Les questions touchent la définition de scooter, vélos assistés, et autres véhicules alternatifs qui ont droit d'emprunter la piste cyclable.

En complément au tableau ci-dessous, la SQ confirme que :

- + les motocyclettes ainsi que les cyclomoteurs ne sont pas autorisés sur la piste multifonctionnelle
- + les bicyclettes assistées et les AMM (aide à la mobilité motorisée) le sont.

	Classe de permis	Immatriculation	Port du Casque	Circulation sur chemin public	Circulation sur trottoir	
<b>Moto et cyclomoteur électrique</b>	6A ou 6D	Oui : Plaque verte	Oui	Autorisée	Non autorisée	
<b>Bicyclette assistée</b>	6D :pour 14 à 17 ans Aucun permis : pour les adultes	Aucune	Oui (casque vélo)	Autorisée (sauf chemin à accès limité)	Non autorisée	
<b>AMM : Aide à la Mobilité Motorisée</b>	Aucun permis requis	Aucune	Non	Autorisée	Autorisée	

La SQ s'attardera à cette problématique dans le cadre de campagnes cyclistes cet été. Les contrevenants pourraient recevoir des contraventions par la poste.

### Ségrégation piste cyclable et trottoir

- + Mesures de cohabitation : amélioration de la signalisation
  - o La ségrégation complète ne sera pas possible cet été
  - o PJCCI met tout en œuvre pour respecter l'esprit de la ségrégation
- + Programme de sensibilisation sur la cohabitation piétons/cyclistes à mettre en œuvre
  - Activité prévue en mai lors du mois du vélo
  - Contribution de membres du comité souhaitée
- + Plan d'action en cours d'élaboration
  - Escaliers, signalisation renforcée, etc.
  - Comptage piétons-cyclistes (prévu à l'automne); le parc Jean-Drapeau fera le comptage aux sorties des rampes à compter du mois de juillet

### Projet-pilote d'entretien hivernal

<b>Nombre d'interventions</b>	29
<b>Type d'opérations de déneigement</b>	opération de base, opération améliorée et opération adaptée
<b>Nombre de produits testés</b>	9
<b>Type de produits testés</b>	conventionnel et bio (organique)
<b>Durée totale des opérations de déneigement</b>	65 h (opérations de déneigement) 30 h (suivi)
<b>Système de chauffage</b>	Tapis et membrane
<b>Nombre de visites de suivi</b>	4
<b>Fin des opérations</b>	31 mars 2018

- + Apprentissage en continu

- + Chute de glace
- + Analyse climatique du site
- + Analyse thermique de la dalle

Pascal Villeneuve présente quelques enjeux à ce stade-ci qui vont retarder la publication du rapport sur le projet d'entretien hivernal à la fin de l'été et non en juillet, tel que prévu initialement.

- + Déneigement mécanique occasionne des accumulations sur les côtés de la piste ce qui en réduit la largeur (problématique pour la circulation à double sens)
- + Le déneigement requiert une intervention humaine pour libérer les drains qui se trouvent à environ 40 m les uns des autres.
- + Les joints ne sont pas uniformes en raison des accumulations
- + Les produits de déglacage biologiques comprennent tous une portion de NaCl qui affecte la durée de vie de la dalle
- + Analyse thermique de la dalle : le delta de température sur la dalle pourrait causer des fissures
- + Analyse climatique – chutes de glace : les filets ne sont pas concluants et génèrent d'autres problématiques

## Suggestion

Un participant indique à la fin de la rencontre qu'une nouvelle piste devra être construite sur le pont Jacques-Cartier, puisqu'il faut planifier en fonction d'une augmentation de la capacité, en plus de prévoir des pistes cyclables unidirectionnelles. Il serait intéressant de présenter au Comité le plan d'avenir de PJCCI à cet égard.

## Prochaines étapes

Sensibilisation à la cohabitation piétons et cyclistes se tiendra en mai ou en juin 2018.

Dévoilement des résultats de l'étude d'avant-projet d'entretien hivernal de la piste multifonctionnelle vers la fin de l'été 2018

**Prochaine rencontre : autour du 20 juin (un Doodle sera envoyé aux participants)**

